Paris, le 23 octobre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSPORT ROUTIER

Écotaxe poids lourds : arrêtons les frais !

Comme il s'y était engagé le 6 septembre dernier pour suivre l'avancée de la mise en place de l'écotaxe poids lourds, le ministre délégué aux transports et à la mer, Frédéric CUVILLIER, a convoqué hier le délégataire Ecomouv', les sociétés habilitées au télépéage et les organisations patronales.

L'état d'avancement de la phase d'enregistrement des véhicules et donc de la taxe est conforme à ce qu'avait annoncé l'OTRE : mal engagé !
Les réponses aux questions posées sont restées beaucoup trop vagues.

La phase d'enregistrement des entreprises non abonnées n'a été lancée que depuis une semaine, alors que ces entreprises constituent la majorité des redevables de la taxe. Et lors de la réunion, aucune information n'a été transmise sur ce point.
Aujourd'hui 90 000 camions sont enregistrés. Ils devront être plus de 600 000 (poids lourds immatriculés en France) au 1er janvier 2014 ! De même, l'État indique que pour vérifier la fiabilité du système, il a besoin d'un volume de plusieurs dizaines de milliers de véhicules inscrits dans la phase à blanc. Ils sont aujourd'hui à peine 4 000. Dés lors, il est facile de comprendre pourquoi l'État et son délégataire continuent d'entretenir le flou sur la probité de ces tests.

Ces affirmations de fiabilité du dispositif sont en totale contradiction avec la réalité du terrain. Les PME de transport routier ne doivent pas en faire les frais ! D'autant moins que la majoration du prix de transport en compensation de cette taxe est de plus en plus contestée par les clients du transport routier.

Au vu de ce manque de cohérence et de visibilité, l'OTRE réitère sa demande. Si au 1er décembre 2013, rien n'a avancé positivement, **l'OTRE demande la suspension sine die de l'entrée en application de l'écotaxe poids lourds au 1er janvier 2014, et la remise à plat totale du dossier, notamment la rupture du contrat avec le délégataire Ecomouv'**.

À la suite de l'OTRE, c'est désormais, outre la FNSEA, l'industrie, la grande distribution, le MEDEF et la CGPME qui demandent la suspension de l'écotaxe poids lourds. Le ministre délégué aux transports, et plus généralement le gouvernement ne peuvent plus faire abstraction de cette situation. Ne pas entendre cette contestation générale risquerait de durcir un peu plus la situation.

Contact presse : *Denis MIMOUN, secrétaire général Île de France*
06 20 93 58 15
denis.mimoun@otre.org